

# Ligue du Sport Universitaire Occitanie - Montpellier

## RÈGLEMENT SPORTS COLLECTIFS 2024 /2025

### 1. LICENCES

Pour pouvoir jouer vous devez présenter impérativement deux documents :

Licence FFSU 2024/2025 (version papier ou numérique)

Carte d'étudiant pour pouvoir justifier de votre statut d'étudiant.



- Faute de présentation de l'une de ces pièces, l'étudiant ne pourra prendre part à la rencontre.
- Le responsable d'équipe est tenu de présenter un listing de ses joueurs si les licences ne sont pas encore imprimées.

***TOUT DÉFAUT DE LICENCE ENTRAÎNERA MATCH PERDU PAR PÉNALITÉ  
DES LE 1<sup>er</sup> MATCH AINSI QU'UNE AMENDE DE 50 € par joueur non licencié.***

Toutes les licences sont saisies sur internet.

Les A.S. devront impérativement faire la saisie avant la présence des joueurs sur le terrain. **Seuls les étudiants enregistrés sur internet sont effectivement licenciés.**

Si un étudiant souhaite s'investir auprès d'une équipe alors qu'il n'est pas licencié sportif, il doit s'enregistrer en **licence dirigeant (gratuite)** de manière à être couvert pendant les matchs et lors des trajets pour se rendre aux installations.

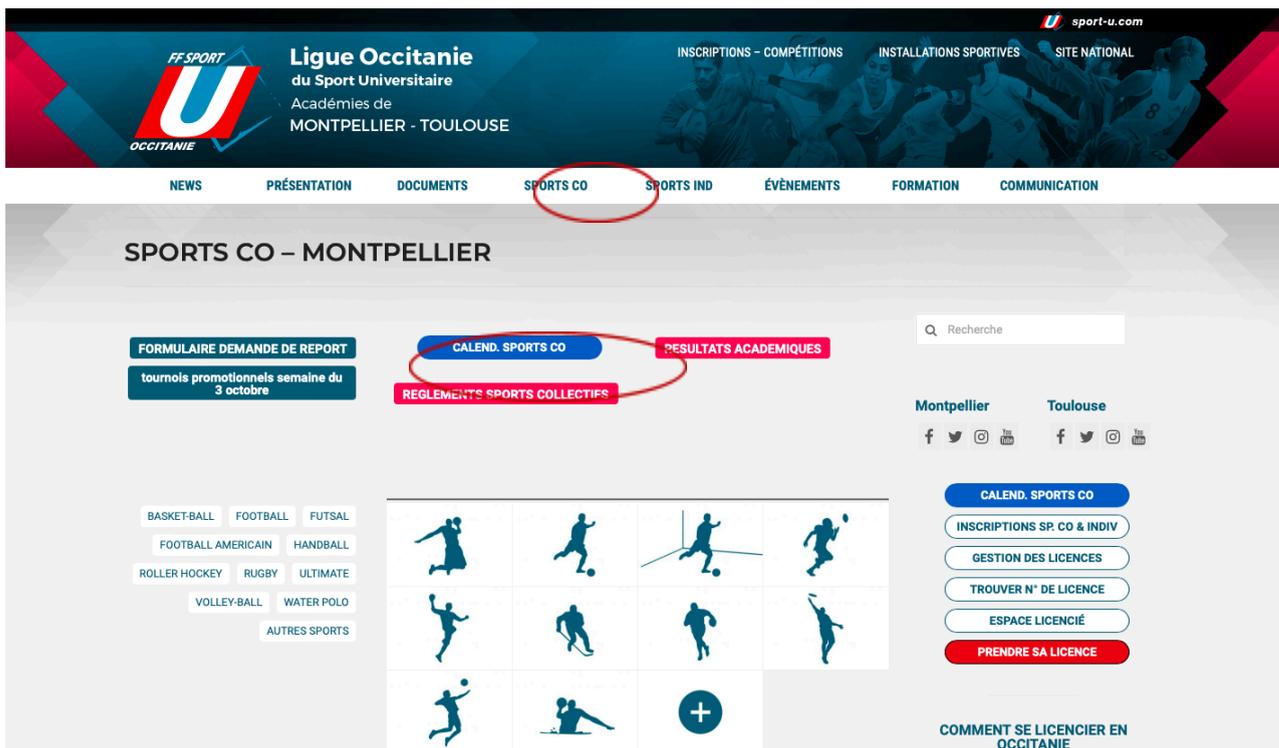
De la même manière, un étudiant **souhaitant arbitrer ou se former à l'arbitrage** doit s'enregistrer en **licence arbitre (gratuite)** pour les mêmes raisons que précédemment.

Je veux	Licence DIRIGEANT	Licence ARBITRE	Licence SPORTIVE
Aider mon équipe	X		X
Coacher mon équipe	X		X
Arbitrer		X	
Jouer			X
Tarif	Gratuit	Gratuit	Tarif Association Sportive
Où prendre sa licence?	Association Sportive	FFSU	Association Sportive

## 2. CALENDRIERS / RÉSULTATS / CLASSEMENT/ FEUILLES DE MATCH

À consulter sur notre site internet, actualisé, à l'adresse suivante : [www.sport-u-occitanie.com](http://www.sport-u-occitanie.com)

Onglet « Sports co » puis « Montpellier » cliquez ensuite sur « Calendriers » :



The screenshot shows the website interface for 'Ligue Occitanie du Sport Universitaire'. The main navigation bar includes 'NEWS', 'PRÉSENTATION', 'DOCUMENTS', 'SPORTS CO' (circled in red), 'SPORTS IND', 'ÉVÈNEMENTS', 'FORMATION', and 'COMMUNICATION'. Below this, the 'SPORTS CO - MONTPELLIER' section is visible. It features a search bar, a 'CALEND. SPORTS CO' button (circled in red), and a 'RÉSULTATS ACADEMIQUES' button. There are also buttons for 'FORMULAIRE DEMANDE DE REPORT', 'REGLÈMENTS SPORTS COLLECTIFS', and 'PRENDRE SA LICENCE'. A grid of sports icons is shown, including Basketball, Football, Futsal, Football Américain, Handball, Roller Hockey, Rugby, Ultimate, Volley-Ball, and Water Polo. The page also includes social media links for Montpellier and Toulouse, and a 'COMMENT SE LICENCIER EN OCCITANIE' link.

Les feuilles de matchs sont téléchargeables sur le site internet à la page du sport concerné. Elles doivent être complètement remplies et envoyées à la Ligue dans tous les cas (même en cas de forfait ou report de match). [montpellier@sport-u.com](mailto:montpellier@sport-u.com)

En cas d'absence d'arbitre, l'équipe vainqueur enverra obligatoirement la feuille de match dès la fin de la rencontre à la Ligue (site Montpellier). [montpellier@sport-u.com](mailto:montpellier@sport-u.com)

- Un match sans résultat = match perdu par pénalité pour les deux équipes.

**PAS de RÉSULTATS , PAS de CHOCOLAT !!**

# INFORMATION



**Un groupe WhatsApp**  
a été **créé** pour **tous les capitaines d'équipes**.  
les informations seront communiquées via ce groupe.

### 3. ARBITRAGE

Règle 6.15 : les officiels des rencontres sont désignés par la Ligue.

**L'absence d'un officiel désigné ENTRAÎNERA LES DISPOSITIONS ci-dessous :**

#### **BASKET – HAND – VOLLEY**

Les deux responsables d'équipe peuvent dans ce cas s'entendre pour confier l'arbitrage à deux personnes (1 personne de chaque équipe **sans que cela diminue le nombre de joueurs présents sur le terrain**) en possession soit de la Capacité Universitaire d'Arbitre niveau 1 délivrée par la Ligue Montpellier, soit d'un diplôme fédéral d'arbitrage.

Le temps de jeu doit être réparti de façon équitable entre les arbitres désignés (par ex une mi-temps chacun). L'ordre des arbitres est déterminé par accord des deux capitaines et en cas de désaccord, un tirage au sort sera opéré.

Dans tous les cas, **l'arbitre choisi dispose pour la rencontre de toutes les prérogatives d'un arbitre officiel.**

SI PAS D'ACCORD ⇒ REPORT POSSIBLE



**FOOT et RUGBY = SI PAS D'ARBITRE OFFICIEL ⇒ REPORT OBLIGATOIRE**



Attention !!!

Dans le cas où des joueurs d'une équipe ne se conforment pas au règlement intérieur de la structure sportive accueillant la rencontre, **l'arbitre dispose de toutes les prérogatives pour arrêter le match et déclarer l'équipe concernée perdante.**



## 4. FORMATIONS

Ne nous remerciez pas 😊

Plusieurs formations sont mises en place cette année, elles sont ouvertes à **TOUS LES ÉTUDIANTS** et **TOTALEMENT GRATUITES**



- *Formation Jeune Dirigeant Universitaire :*

1H en soirée à déterminer sur le mois de janvier // nombre de places limitées // inscriptions auprès de la Ligue du Sport Universitaire



- *Formation Capacité Universitaire d'Arbitrage Niveau 1 et 2 :*

Plusieurs sessions en soirée sur les mois d'octobre et novembre  
Détails et planning à venir sur le site internet de la Ligue.

VOLLEY BALL = 14 oct / 16 oct / 21 oct

BASKET BALL = octobre 2024

FOOTBALL = octobre 2024



***Les étudiants titulaires de la CUA 1 et 2 seront rémunérés pour les arbitrages qu'ils effectueront tout au long de la saison sportive universitaire (voir barème dans le guide sportif 2024-25)***

## 5. HORAIRES

Nous vous demandons d'observer strictement les horaires par respect pour les équipes adverses, les arbitres et les utilisateurs suivants des installations.

RAPPEL : les horaires (H) fixés sur le calendrier sont ceux D'ACCÈS AUX INSTALLATIONS, pour le football et le rugby.

L'heure à laquelle vous êtes convoqué(e)s correspond à l'heure du début du créneau alloué.

Vous avez 15 minutes pour remplir la feuille de match.

La rencontre doit commencer à **H+15mn maximum**, en cas de retard d'une ou des équipes, **l'arbitre peut aménager les horaires** (temps de jeux, repos etc...) avec accord préalable des capitaines, sans pour autant déborder sur les créneaux alloués, sauf accord des responsables des installations.

**Les capitaines doivent se contacter 48H avant la rencontre pour confirmer leur présence.**

Si l'un d'entre eux n'est pas en mesure de confirmer la participation de son équipe, il doit alerter au plus vite le Sport U sous peine d'être amendable en cas de forfait.

## 6. REPORT

### RAPPEL DU RÈGLEMENT

1 - L'équipe demandant le report doit remplir un formulaire **SUR NOTRE SITE** au plus tard **48 HEURES OUVRABLES** avant la date initiale.

<https://sport-u-occitanie.com/sports-co-montpellier/>

Une demande de report **entraîne automatiquement le forfait sportif de l'équipe demandeuse** (forfait qui sera levé une fois la date de report convenue avec l'équipe adverse).

2 - Les équipes ont 8 jours (après la date initialement prévue) pour trouver une nouvelle date et la communiquer à la LSUO MONTPELLIER, sans quoi le forfait sportif sera maintenu sur l'équipe demandeuse (sanction sportive uniquement, sans amende).

**Une équipe ne peut pas demander plus de 2 reports dans l'année ( FOOTBALL = 1 seul le report),** les demandes suivantes seront considérées comme des forfaits.

***Il ne peut y avoir de report pour les deux premières journées du championnat***



***RUGBY = pas de report au 1er semestre***

Tout report non joué dans le délai de 3 semaines à partir de la date prévue de la rencontre sera sanctionné par un forfait ainsi qu'une amende de 50 € pour l'équipe demandeuse du report.

## 7. FORFAITS (cf guide montpellier livret 2024 2025)

Le forfait d'une équipe sera enregistré dans tous les cas où les joueurs requis par le règlement ne peuvent commencer le match **20 mn après l'heure fixée**.

En l'absence de tout accord l'équipe qui ne peut aligner à l'heure (H+20mn) le nombre de joueurs nécessaire au déroulement de la rencontre sera déclarée forfait.

Un forfait sera prononcé si une équipe ne peut présenter le nombre minimum autorisé par le règlement à H +20 mn.

Déclaration de FORFAIT + 48 h à l'avance	= PAS D'amende
Déclaration de FORFAIT - 48 h à l'avance	= 25 €
Déclaration de FORFAIT - 24 h à l'avance	= 50 €
FORFAIT NON DÉCLARÉ	= 50 € + frais arbitrage + frais de déplacement

match perdu par pénalité (Forfait = 0 point).

Deux forfaits au cours de la même compétition entraîneront un FORFAIT GÉNÉRAL ainsi qu'une amende de 100 €.

L'**indemnité d'arbitrage** pour un forfait déclaré après 12H (midi) le jour même du match sera facturée.

En cas de forfait non déclaré, l'équipe concernée paiera :

- Les frais d'arbitrage
- Les frais de déplacement de l'équipe adverse

## TENUE

Tous les joueurs d'une même équipe doivent porter un maillot identique numéroté et si possible aux couleurs de l'Association Sportive. Les couleurs de maillots sont demandées dans le formulaire d'inscription et sont consultables sur le lien des calendriers.



## RÉCLAMATIONS

Pour être prise en considération, toutes réserves ou réclamations **doivent obligatoirement figurer sur la feuille de match**, avec un rapport éventuel de l'arbitre. En aucun cas, réserves ou réclamations ne peuvent justifier un refus de jouer ou le non-déroulement d'un match. **PAS d'ECRIT, PAS de SUIVI.**

## INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENTS

Versées automatiquement aux associations sportives, au vu de la feuille de match, selon le barème voté en assemblée générale.

## ÉQUIPES MULTIPLES

Lorsqu'une A.S. inscrit plusieurs équipes dans le même sport, le passage des étudiants d'une équipe à l'autre est limité selon les modalités suivantes :

**Équipes dans la même division** : Possibilité de faire passer **1 seule fois** lors du championnat en cours, *deux joueurs (en foot et en rugby) et 1 joueur dans les autres sports* d'une équipe à l'autre.

Le premier match de chaque équipe établira la liste des joueurs composants cette même équipe. Ces listes seront consultables en demandant à la ligue.



Lorsqu'une AS engage deux équipes dans un même championnat pas de changement d'effectif lors des phases finales. (2 dernières feuilles de match faisant foi).

**Équipes en divisions différentes** : La feuille de match du premier match fixe l'équipe TYPE A et B.

Interdiction de jouer en division inférieure lorsque l'on fait partie de l'équipe de la division supérieure.  
ex : Les joueurs de l'équipe A (excellence) ne peuvent pas descendre en équipes B (niveau honneur).

Si un joueur de l'équipe B monte dans le niveau supérieur deux fois, il ne peut plus redescendre.

Si un joueur de l'équipe B ne monte dans le niveau supérieur qu'un seul match, il peut redescendre et rejouer avec son équipe d'origine.

## SUPPORTERS

Les supporters de chaque équipe sont sous la responsabilité de cette dernière et de son capitaine durant tout leur temps de présence sur les installations. Ils doivent se conformer aux règlements intérieurs des structures accueillant les rencontres sportives.

Tout débordement, incivilité, dégradation et autres désagréments occasionnés par des supporters sera imputé à l'équipe d'appartenance, la sanction sera déterminée en fonction de la gravité de la faute avérée.

Dans le cas où les supporters des deux camps commettent des infractions aux règlements, les deux équipes pourront être sanctionnées simultanément et de manière semblable.

### **ÉTAT D'ESPRIT**

Les étudiants engagés dans les différents championnats étant tous des représentants de la FF Sport U, ils se doivent de respecter un état d'esprit sportif et fair-play nécessaire au bon déroulement des rencontres et des championnats.

Le respect des arbitres par les joueurs et coachs est fondamental, aucun débordement vis-à-vis d'eux ne sera toléré, et cela à tous les niveaux.

De la même manière, les comportements responsables et citoyens sont nécessaires à la collaboration entre la Ligue, les A.S. et les structures d'accueil, il est donc recommandé à tous les étudiants d'avoir une attitude exemplaire sur les terrains et en dehors.

Alexandre JOURDA  
Directeur Régional

